



uOttawa

**Commission permanente des affaires francophones
et des langues officielles**

Rapport annuel 2015-2016

Présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs
de l'Université d'Ottawa

Septembre 2016

Table des matières

1. Mot des coprésidents	3
2. Membres.....	4
3. Mandat.....	5
4. Bilan des activités	7
4.1 Révision du Règlement sur le bilinguisme	7
4.2 Recrutement francophone et équilibre linguistique	7
4.3 Vie en français et espace francophone	7
4.4 Matériel pédagogique en français.....	8
4.5 Coordination des initiatives interinstitutionnelles	8
4.6 Plaintes et commentaires au sujet de la langue des services	8
5. Conclusion	10

1. Mot des coprésidents

Aux membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le sommaire des activités de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles pour l'année 2015-2016.

Lors de la dernière année, la Commission a concentré ses efforts à la révision du Règlement sur le bilinguisme de 1974. Cette révision visait à assurer la concordance du règlement avec les pratiques et les processus courants en matière de bilinguisme ainsi que sa conformité aux exigences de la désignation partielle de l'Université en vertu de la *Loi sur les services en français*.

Par ailleurs, le présent rapport témoigne de l'engagement et des efforts des différents intervenants de notre communauté universitaire qui nous ont aidés à atteindre nos objectifs institutionnels et notre mission envers la francophonie et les langues officielles.

Nous désirons remercier chaleureusement tous les membres de la Commission permanente qui ont partagé leur expertise et ont permis de faire avancer le dossier des affaires francophones et les langues officielles à l'Université d'Ottawa. Nous les remercions également pour leur dévouement exemplaire et pour les conseils dont ils nous ont fait bénéficier.

Michel Laurier
Vice-recteur aux études

Marc Joyal
Vice-recteur aux ressources

2. Membres

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles est composée de 19 membres. Voici la liste des membres pour 2015-2016 :

Noms	Catégories
Joël Beddows*	Chaire de recherche sur la francophonie canadienne
Lynne Bowker	Vice-doyen, Faculté des études supérieures et postdoctorales
Ariane Brun del Re*	Étudiante aux cycles supérieurs
Linda Cardinal	Membre ou représentant du Bureau des gouverneurs
François Chapleau	Corps professoral, sciences
Richard Clément	Corps professoral, sciences humaines
Guy Drouin	Corps professoral, sciences
Rosy Fournier	Étudiante au premier cycle
Marc Joyal	Coprésident, vice-recteur aux ressources
Raymond Martel	Membre du personnel à la retraite
Naomie-Jessica Mpana Tsango	Étudiante au premier cycle
François Larocque	Corps professoral, sciences humaines
Michel Laurier	Coprésident, vice-recteur aux études
Wilbrod Leclerc	Membre du personnel à la retraite
Sophie Letouzé	Personnel administratif
Linda Pietrantonio	Vice-rectrice associée aux études
Michel Prévost	Personnel administratif
Raphaëlle Robidoux	Étudiante aux cycles supérieurs
Vacant	Doyen ou directeur d'une unité scolaire

*Ces personnes ont terminé leur mandat au mois de juin 2016.

Personnes ressources

Marie-Claude Lanouette	Agente principale des politiques linguistiques
Roger Farley	Cadre en résidence, Institut des langues officielles et du bilinguisme
Rachel Ouellette	Chef de cabinet, vice-recteur aux études

3. Mandat

Création

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a été créée le 4 février 2008 par la résolution du Sénat 2007-2008.50. Les attributions ont été modifiées par le Sénat le 12 avril 2010 (2009-2010.42) et le 18 janvier 2016 (2015-2016.XX).

Statut

La Commission est un comité consultatif permanent du Sénat. Son mandat est d'assurer la planification et la mise en œuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement sa mission et son engagement envers la promotion et le développement de la culture française en Ontario. La Commission a également pour mandat de favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire dans les deux langues officielles.

Attributions

1. Assurer la mise en œuvre des recommandations du plan de développement des programmes et services en français approuvé par le Sénat, l'évaluation annuelle des résultats et la planification du prochain plan quinquennal lié aux affaires francophones.
2. Établir, mettre en place et coordonner un mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives aux langues officielles dans les différents programmes et services.
3. Assurer la promotion, le suivi et l'application intégrale et uniforme du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*; faire une évaluation annuelle de l'application du *Règlement* dans les différents programmes et services.
4. Développer et mettre en œuvre un plan d'action continu visant l'amélioration de l'équilibre linguistique au sein de la population étudiante.
5. Développer et mettre en œuvre, en collaboration étroite avec les facultés, un plan d'action visant à améliorer l'offre des cours obligatoires en français et assurant que l'éventail des cours optionnels offerts en français soit élargi.
6. Étudier et appuyer la mise en œuvre des plans facultaires visant à accroître les possibilités de formation pratique, clinique et les stages Coop dans des milieux francophones ou bilingues.
7. Évaluer les plans d'action annuels des facultés pour le développement de matériel pédagogique en français et recommander l'allocation des ressources appropriées.
8. Établir une table de concertation université-communauté et en consulter régulièrement les membres.
9. Surveiller l'application des procédures de contrôle de la qualité et du bilinguisme des communications écrites mises en place par les facultés et les services.

Composition

1. le vice-recteur aux études, coprésident
2. le vice-recteur aux ressources, coprésident

3. la vice-rectrice associée aux études
4. le vice-doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
5. 1 membre, nommé par le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs
6. 4 membres du corps professoral, dont 2 sont du secteur des sciences et 2 du secteur des sciences humaines, élus par le Sénat
7. 1 doyen ou directeur d'une unité scolaire, élu par le Sénat
8. 4 étudiants à temps complet, dont au moins un des cycles supérieurs et au moins un du premier cycle, élus par le Sénat
9. 2 membres du personnel de soutien, élus par le Sénat
10. 2 anciens ou membres du personnel à la retraite engagés dans la communauté, élus par le Sénat
11. 1 titulaire d'une chaire de la francophonie, nommé par le Comité exécutif du Sénat
12. l'adjointe exécutive au vice-recteur aux études

Les mandats sont renouvelables. Afin d'assurer la continuité à la Commission, les renouvellements seront d'un an ou de deux ans.

Direction

1. Coprésidence : le vice-recteur aux études et le vice-recteur aux ressources
2. Secrétaire : le chef de cabinet du vice-recteur aux études

Réunions

La Commission se réunit au moins quatre (4) fois par année, sur convocation des coprésidents.

Présences aux réunions

Un membre qui est absent de trois (3) réunions consécutives perdra son statut de membre de la Commission permanente, et son poste sera comblé de façon intérimaire par la Commission jusqu'à la fin de son mandat.

Relations

La Commission fait rapport périodiquement de ses travaux au Sénat.

Quorum

La majorité des membres constitue le quorum.

Secrétariat

Le travail de secrétariat est assuré par le Cabinet du vice-recteur aux études.

4. Bilan des activités

Les pages qui suivent présentent un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année, soit entre septembre 2015 et juin 2016. La Commission permanente a tenu quatre réunions au cours de cette période soit le 9 octobre et le 18 décembre 2015 ainsi que le 4 mars et le 20 mai 2016.

4.1 Révision du Règlement sur le bilinguisme

Avec l'obtention d'une désignation partielle en vertu de la *Loi des services en français* de l'Ontario, la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a jugé qu'il serait opportun de réviser le Règlement sur le bilinguisme de 1974. Les membres ont donc concentré leurs efforts à effectuer une révision complète du règlement pour qu'il reflète les pratiques et les processus courants et qu'il réponde aux exigences de la loi. Cette version révisée sera présentée aux diverses instances de l'Université durant l'année universitaire 2016-2017.

4.2 Recrutement francophone et équilibre linguistique

La Commission permanente a suivi de près les efforts de recrutement des étudiants déployés par la Gestion des effectifs scolaires auprès des francophones et francophiles. Lors de la réunion du mois de mai 2016, le directeur principal, recrutement, admissions et développement des marchés a présenté la situation actuelle relative aux données d'admission, à l'évolution des inscriptions et aux efforts de recrutement et des progrès en matière d'équilibre linguistique pour le premier cycle et pour les cycles supérieurs.

L'augmentation de l'offre de programmes et de cours en français est un autre élément déterminant pour l'amélioration de l'équilibre linguistique. En 2015-2016, ce sont 147 nouveaux cours en français qui ont été créés. L'Université d'Ottawa a aussi offert un soutien financier à 151 cours à petits effectifs dans les facultés d'accueil, afin de maintenir son offre de cours en français dans les programmes.

4.3 Vie en français et espace francophone

La chef de programmation socioculturelle et éducationnelle du Service de vie communautaire a continué son excellent travail au cours de la dernière année. Plusieurs activités sociales et culturelles ont été mises de l'avant afin de rehausser la vie en français sur le campus ainsi que de créer et de maintenir des liens avec les organismes communautaires francophones. La programmation comprenait notamment l'émission *Riposte*, le *Campus film*, le spectacle *Les femmelettes* ainsi qu'un Festival de musique émergente.

Le Service de vie communautaire, en collaboration avec le Centre du bilinguisme de la Fédération étudiante ainsi que l'Association des étudiantes et étudiants diplômés de la Faculté d'éducation, a également organisé les festivités du 25 septembre 2015, le Jour des Franco-Ontariens. La programmation comprenait notamment le petit-déjeuner de l'ACFO, une matinée-conférence sur l'Ontario français, un BBQ au monument de la francophonie ainsi qu'un concert mettant en vedette *Mehdi Cayenne Club*, *Règlement 17* et *Big Balade*.

4.4 Matériel pédagogique en français

Cette année, 21 projets de développement de matériel pédagogique en français ont été retenus. Plus de 171 626 \$ ont été octroyés pour ces projets aux facultés des sciences sociales, des sciences, des sciences de la santé, de génie, d'éducation, de droit et des arts. Ces projets permettront notamment de développer des manuels de laboratoire, des recueils de textes, des études de cas et des vidéos en français pour des cours de différents programmes de premier cycle.

4.5 Coordination des initiatives interinstitutionnelles

Au cours de l'année 2015-2016, l'Université a participé de nouveau au programme Destination réussite mis en place par le gouvernement de l'Ontario. Cette initiative vise à promouvoir et à faciliter l'accès des francophones aux études postsecondaires en français. Le Bureau de liaison a piloté un projet majeur au cours de l'année. L'Université a tenu la deuxième édition de son camp d'anticipation. Organisé en étroite collaboration avec les facultés, le camp a permis à 505 étudiants, soit 170 de plus que l'année précédente, provenant de l'Est ontarien et du Centre-Sud-Ouest de la province d'explorer diverses possibilités de formation postsecondaire en français. Pas moins 32 ateliers différents étaient offerts lors de cette première édition qui a été couronnée de succès.

Sur le plan des arrimages interinstitutionnels, l'Université d'Ottawa a continué d'explorer des possibilités de collaboration avec La Cité et le Collège Boréal. Par ailleurs, durant l'année universitaire 2015-2016, l'Université d'Ottawa a également participé à l'élaboration d'un cadre stratégique pour les établissements postsecondaires offrant des programmes en français ou bilingue en Ontario. Le développement de cette politique-cadre est une initiative du Conseil pour l'articulation et le transfert-Ontario (CATON) et s'est fait en collaboration avec les neuf établissements postsecondaires francophones et bilingues de la province.

4.6 Plaintes et commentaires au sujet de la langue des services

Rappel du mécanisme en place

Le mécanisme de traitement des plaintes et des commentaires sur la langue des services a été mis en place en octobre 2008. Le processus est confidentiel. Les commentaires peuvent être faits par courriel, par la poste ou par téléphone. Voici les principales étapes du processus en place :

- 1) réception de la plainte ou du commentaire;
- 2) envoi d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables;
- 3) communication avec la personne ou le responsable du service visé pour l'informer du problème soulevé et en demander la rectification;
- 4) suivis auprès de la personne ou du responsable du service visé jusqu'à ce que le problème ait été résolu;
- 5) au besoin, suivi auprès de la personne qui a fait la plainte ou le commentaire pour l'informer des mesures prises pour résoudre le problème soulevé.

Le processus prévoit également que les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles peuvent intervenir directement dans les cas plus complexes qui ne sont pas réglés par le processus énoncé ci-dessus. Il n'est que très rarement nécessaire de recourir à cette pratique. Le processus prévoit aussi que la Commission permanente puisse être appelée à intervenir dans les cas plus complexes. Jusqu'à maintenant, il n'a toutefois jamais été nécessaire d'avoir recours à ces pratiques.

Des rapports de suivis sont soumis régulièrement aux membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

Plaintes et commentaires pour 2015-2016

Du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016, 70 plaintes et commentaires au sujet de la langue des services ont été reçus. On peut classer ces plaintes et ces commentaires dans les catégories suivantes :

Communications	28
Outils informatiques	13
Qualité des communications en français	9
Services unilingues (anglais)	5
Associations étudiantes	4
Qualité des communications en anglais	1
Offre de cours en français	1
Autres	9

Voici une brève description du type de commentaires et de plaintes que l'on retrouvait dans chacune de ces catégories :

Communications

Dans la majorité des cas, il s'agissait de messages internes unilingues anglais envoyés entre employés ou d'un service ou d'une faculté aux employés ou aux professeurs. Dans certains cas, la pratique de l'Université d'afficher le message en français en premier n'était pas respectée. De plus, quelques plaintes visaient à signaler le transfert de message unilingue anglais en provenance d'organisme externe à la communauté universitaire.

Outils informatiques

Les plaintes reçues dans cette catégorie signalaient des traductions absentes ou incomplètes de fonctions de certains outils informatiques.

Qualité des communications en français

Les plaintes reçues dans cette catégorie signalaient notamment des erreurs grammaticales, des coquilles et des anglicismes.

Qualité des communications en anglais

La plainte reçue signalait plusieurs erreurs grammaticales d'une politique apparaissant sur le site Web de l'Université.

Services unilingues (anglais)

Les plaintes reçues dans cette catégorie touchaient non seulement les services internes, mais également les organismes externes qui louent des locaux sur le campus. Les plaintes signalaient que le service en français n'était pas toujours disponible.

Rehaussement de la visibilité du mécanisme de commentaires et suggestions

En 2015-2016, on a continué les activités visant à faire connaître le mécanisme de commentaires et suggestions sur la langue des services à la communauté universitaire. En plus des annonces publiées dans le Fulcrum et la Rotonde, des cartons publicitaires ont été imprimés et distribués lors du Jour des Franco-Ontariens et une annonce a également été postée sur uOzone.

5. Conclusion

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a suivi de nombreux dossiers au cours de la dernière année et apporté conseils et expertise afin de leur permettre d'avancer. La Commission a surtout concentré ses efforts à réviser le Règlement sur le bilinguisme.

Au cours de la prochaine année, les recommandations qui ont été retenues en 2014-2015 par la Commission nécessiteront de nombreux suivis afin de jeter les bases pour la planification des prochaines années et d'assurer le développement des programmes et des services en français. Il s'agira d'une année bien remplie, mais qui permettra à l'Université d'Ottawa de continuer à progresser dans le dossier de la francophonie et du bilinguisme.